

ESPONSABLE D'ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT



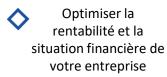
Certification professionnelle de niveau 5 inscrite au RNCP par la CAPEB sous le n° 39627



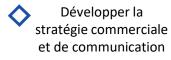
Piloter, créer ou reprendre une entreprise artisanale du bâtiment



Gérer les chantiers en conformité avec la réglementation



Assurer la gestion des ressources humaines et développer des capacités de management



Programme de la formation

BLOC 1 Stratégie et développement

Définir la stratégie de l'entreprise et la mettre en œuvre

- La connaissance de son entreprise et de son environnement
- La stratégie d'entreprise et la démarche RSE (aspect environnemental)
- La conception, mise en œuvre et suivi de projet
- Le statut des entreprises artisanales du bâtiment
- Le droit de la famille et la veille juridique & fiscale
- .

BLOC 2 Gestion économique et financière

Analyser la situation économique de son entreprise et la piloter

- Mécanismes comptables, bilan, compte de résultat
- L'analyse de la rentabilité de l'entreprise et des chantiers
- Analyse financière, gestion de la trésorerie et des investissements
- Evaluation de la valeur de l'entreprise
- . .

BLOC 3 Gestion RH et management

Assurer la gestion des ressources humaines de son entreprise, mettre en œuvre des démarches QHSE et RSE et manager l'équipe

- Le recrutement et l'accueil des nouveaux collaborateurs
- Compétences, formation et gestion des parcours
- Les obligations sociales de l'entreprise
- Le management, l'organisation, la communication et l'animation d'une équipe
- Santé et sécurité au travail et démarche RSE (aspect social)
- .

BLOC 4 Commerce et relation communication

Organiser et assurer la relation commerciale avec les clients et les relations extérieurs.

Négocier et vendre des prestations

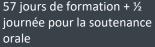
- La stratégie commerciale et les outils de communication
- Les techniques de prospection, la relation client
- La réglementation commerciale, les labels et certifications
- Les appels d'offres
- .

BLOC 5 Pilotage de chantiers

Organiser, réaliser le suivi et la réception de chantier

- L'environnement du chantier
- La réalisation des achats
- La planification des interventions et la communication avec l'équipe et le client
- ..

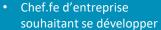




⇒ 403h au total

Formation modulable par bloc de compétences





- Chef.fe d'entreprise nouvellement installé
- Conjoint.e associé.e
- Salarié.e repreneur.se d'entreprise



29€ de l'heure

⇒ Soit 11687€ net de tax pour l'ensemble de la formation



Pour le financement, contactez

- Votre CAPEB départementale
- Ou l'ARFAB Formation contact@arfab-formation.

Formation éligible au CPF





Modalités d'accès à la formation

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (bac)
- Ou être titulaire d'un niveau 3 (CAP...) et avoir une expérience minimum de 3 ans dans une entreprise du bâtiment
- Ou pour les non titulaires d'un niveau 3, justifier de plus d'années d'expérience et sous validation dérogatoire

Dans tous les cas, un positionnement individuel avec l'ARFAB permettra de valider les prérequis et d'identifier votre besoin.

Méthodes et accompagnement pédagogiques

L'approche terrain est privilégiée ainsi que l'application directe sur les données de l'entreprise

- Échanges collectifs, diaporamas,
- Travaux en sous-groupes,
- Quiz, mises en situation, exercices,
- Études de cas
- Création d'outils, de matrices
- Projets d'améliorations dans l'entreprise par des actions concrètes.

Un suivi individualisé tout au long de votre parcours.

Des formateurs spécialisés et professionnels, ayant fait l'objet d'une procédure de référencement par l'ARFAB Bretagne.

Un accompagnement à la rédaction de votre projet professionnel.

Une préparation à la soutenance orale

La certification en 2 étapes

Obtention des certificats de bloc

Une épreuve écrite par bloc de compétences

- + un dossier d'entreprise par bloc de compétences
- Obtention de la certification REAB

Validation des 5 blocs

+ une soutenance orale devant un jury de professionnels et de membres de la CAPEB

Certification professionnelle de niveau 5 inscrite au RNCP par la CAPEB sous le n° 39627 La certification est accessible par la voie de la formation ou par la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience).

76%

de réussite à la certification*

92%

de réussite aux certificats par bloc*

* Chiffres 2024



